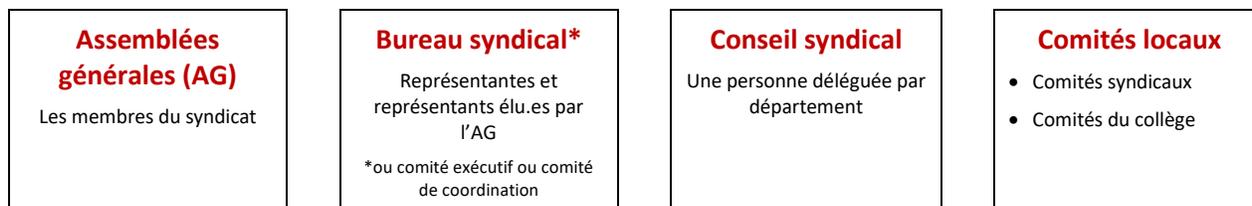


# ORGANIGRAMME DE LA FEC-CSQ

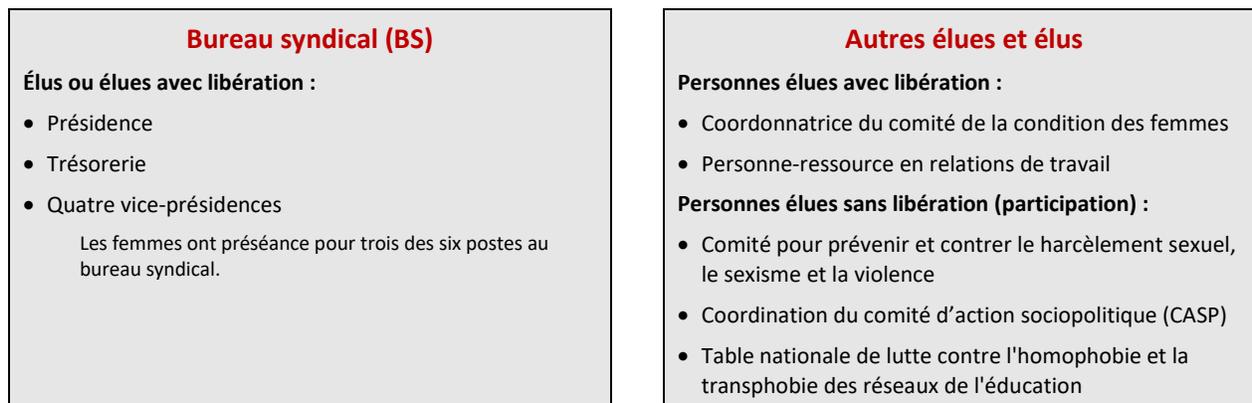
## INSTANCES LOCALES



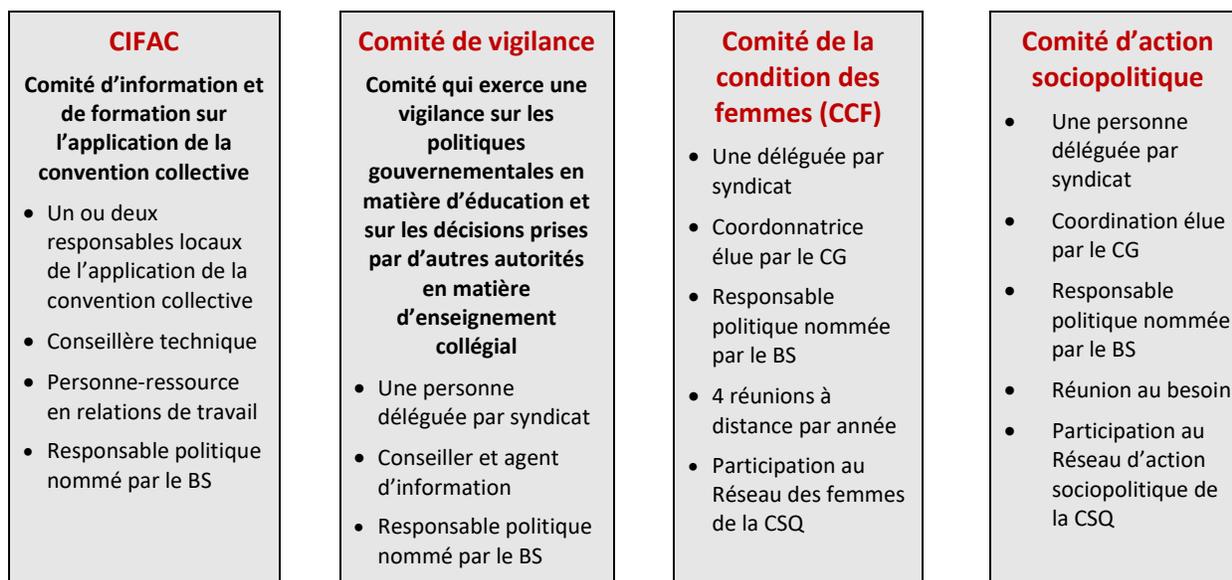
## INSTANCES FÉDÉRATIVES



## MEMBRES ÉLUS PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL POUR OCCUPER DIFFÉRENTES FONCTIONS À LA FEC-CSQ



## COMITÉS DE TRAVAIL FÉDÉRATIFS



N.B. : D'autres comités peuvent être créés au besoin.

### **Conseil général de la CSQ**

Les membres délégué.es des syndicats de chacune des fédérations et associations affiliées à la CSQ, au prorata des membres.

Les membres du conseil intersectoriel (généralement les présidences des fédérations).

N.B. : À cette instance, les déléguées et les délégués représentent leur syndicat, et non leur fédération.

### **Les réseaux de la CSQ**

- Réseau de la condition des femmes
- Réseau des jeunes
- Réseau d'action sociopolitique
- Réseau de santé et sécurité au travail
- Mouvement ACTES (action collectives)

Des membres élu.es en AG de chacun des cégeps peuvent participer aux rencontres réseau.

**En temps de négociation**, un comité de négociation est créé à la FEC-CSQ, alors qu'à la CSQ, la négociation est sous la responsabilité des conseils généraux de négociation de la CSQ.